

## Compte-rendu du conseil d'établissement du 12 novembre 2019

### Membres du conseil :

Proviseur : Stéphane Coll

DAF : Lourdes Munarriz

CPE : Laura Valdivia

Représentants des professeurs : Sylvie Chamard, Maricel Fernandez, Christian Bros

Représentants des parents : Delphine Boujard, Isma Haouchine, Philippe Lefèvre

Représentant admin. et services : Harold Rodriguez

Représentant des délégués de classes : Pedro Silva

### Membres invités :

Jean Marc Ville, Conseiller consulaire

Sébastien Buisson, Président de l'APE

Elodie Desachy, membre de l'APE

### Excusé :

COCAC – Ambassade de France : Eric Chaux

### Ordre du Jour :

1. Bilan de la rentrée scolaire
2. Carte des emplois
3. Présentation des séjours pédagogiques de l'année 2019-2020
4. Règlement intérieur
5. Questions diverses

Début de séance : 16h30

### Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 5 juin 2019

Vote pour adoption :

**Contre : 0**

**Abstention : 7**

**Pour : 5**

### **Le procès-verbal est adopté.**

Les nouveaux membres élus jugent qu'ils ne peuvent pas voter un compte rendu du conseil d'établissement auquel ils n'ont pas participé. Le compte rendu est envoyé systématiquement à tous les membres de la communauté scolaire pour information après chaque conseil.

1. Bilan de la rentrée scolaire

### Etablissement :

- Effectifs



Année scolaire 2019-2020

Section	Sous-section	Niveau	Effectifs Total	Effectifs Français
Primaire	Maternelle	TPS	2	0
Primaire	Maternelle	PS	12	7
Primaire	Maternelle	MS	26	16
Primaire	Maternelle	GS	17	9
<b>Total Maternelle</b>			<b>57</b>	<b>32</b>
Primaire	Elémentaire	CP	26	13
Primaire	Elémentaire	CE1	25	14
Primaire	Elémentaire	CE2	23	9
Primaire	Elémentaire	CM1	30	13
Primaire	Elémentaire	CM2	28	19
<b>Total Elémentaire</b>			<b>132</b>	<b>68</b>
<b>Total Primaire</b>			<b>189</b>	<b>100</b>
Secondaire	Collège	6ème	20	12
Secondaire	Collège	5ème	21	10
Secondaire	Collège	4ème	15	6
Secondaire	Collège	3ème	25	13
<b>Total Collège</b>			<b>81</b>	<b>41</b>
Secondaire	Lycée	2nde	15	6
Secondaire	Lycée	1ère	10	5
Secondaire	Lycée	Terminale	21	9
<b>Total Lycée</b>			<b>46</b>	<b>20</b>
<b>Total Secondaire</b>			<b>127</b>	<b>61</b>
<b>Total</b>			<b>316</b>	<b>161</b>

- Travaux :
  - Salle de motricité en maternelle
  - Réseau internet en maternelle
  - Ranchon en élémentaire
  - Salle des professeurs dans le secondaire
  - Salle de sciences dans le secondaire

- Commissions initiées par l'APE : ces commissions sont un appui précieux à l'équipe pédagogique et éducative pour réfléchir à l'amélioration du fonctionnement de l'établissement.

### Primaire

- Recrutement de nouveaux personnels : Mme Chougui en CE2 et Mme Agar en CM2. Démission de Mabel REYTOR en maternelle : Mme Dosso a pris la classe de MS et Mme Sampeur reste à mi-temps en CE1 en complément du nouveau recrutement d'un professeur des écoles depuis les vacances de la Toussaint : Chloé Verdier.
- Structure de classe avec 4 doubles niveaux : les doubles niveaux permettent de conserver des effectifs moins importants et d'accueillir des élèves en cours d'année sans problématique d'espace.
- La classe de CE1 est gérée par 2 enseignants à mi-temps.
- Mise en place des nouveaux rythmes scolaires
  - En maternelle, les enfants et l'équipe éducative se sont bien adaptés au nouveau rythme proposé.
  - En cycle 2, les enfants apparaissent plus fatigués et moins concentrés les après-midi.
  - En cycle 3, les enfants et les enseignants sont satisfaits du nouveau rythme scolaire.
- Visite du formateur les 25, 26, 27 novembre pour proposer des animations pédagogiques et des visites conseils auprès des nouveaux enseignants.

### Secondaire :

- Démission de M. FRAYÉ le 18 octobre 2019 et remplacement de M. CUESTA par Mme MOTTET en Physique-Chimie pour la classe de Terminale S.
- Mise en place des cours de chinois en tant qu'option de la 6<sup>e</sup> à la Seconde
- Mise en place de l'Association Sportive le mercredi après-midi pour les collégiens : 20 élèves se sont inscrits à l'année pour pratiquer 4 disciplines sportives.
- Mise en place de la réforme du lycée et des enseignements de spécialité en Première.
- Visite des formateurs de la zone AMLANORD:
  - Histoire-géographie les 7 et 8 novembre
  - Physique-chimie les 14 et 15 novembre
  - EPS les 12 et 13 décembre

### 2. Carte des emplois

Le conseil d'établissement doit se prononcer chaque année sur la carte des emplois des enseignants ayant un statut de Résident, c'est-à-dire, des enseignants titulaires du Ministère de l'Éducation nationale détachés par leur administration.

Le conseil d'école s'est prononcé contre une ouverture, une fermeture et un changement de discipline.

Le conseil du second degré s'est prononcé pour une ouverture mais sans définir la discipline. Les membres de ce conseil se sont donnés plus de temps pour argumenter les besoins.

Vote des membres du conseil d'établissement pour avis :

Ouverture d'un poste d'enseignant résident

**Contre : 6**

**Abstention : 0**

**Pour : 6**

Fermeture d'un poste d'enseignant résident

**Contre : 12**

**Abstention : 0**

**Pour : 0**

Changement de discipline d'enseignant résident

**Contre : 12**

**Abstention : 0**

**Pour : 0**

### 3. Séjours pédagogiques année 2019-2020

Les séjours suivants ont déjà été approuvés par le conseil d'établissement du 5 juin 2019 :

- Séjour à Bayamo de la classe de Terminale : en raison de la pénurie de combustible, le séjour initialement programmé en octobre est reporté. Il ne pourra pas se réaliser après le 15 janvier 2020 en raison de la préparation au Baccalauréat.
- Séjour à Playa Larga de la classe de CM2 : la date du séjour est reportée en février.

Les séjours suivants sont soumis au conseil pour avis :

- Séjour au Canada de la classe de CM1

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 12**

- Séjour en France de la classe de 4<sup>e</sup>

**Contre : 0**

**Abstention : 2**

**Pour : 10**

### 4. Règlement intérieur

La fin du partenariat avec le CNED entraîne une modification du règlement intérieur de l'établissement :  
page 6 point 2.1 Le CNED

Vote pour adoption :

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 12**

5. Questions diverses

- Problème de l'utilisation de la salle informatique pour les collégiens : des heures de surveillance vont être réattribuées pour permettre l'ouverture de la salle aux collégiens. Les lycéens ont un droit d'accès libre selon l'occupation de la salle.
- Horaires d'ouverture du CCC : le CCC est ouvert dans les horaires suivants :
  - lundi de 11h15 à 14h15 et de 15h15 à 16h00
  - mardi et mercredi de 8h à 14h15 et de 15h15 à 16h30
  - jeudi de 8h00 à 13h15 et de 15h15 à 16h00
  - vendredi de 10h à 14h15
- La maintenance du réseau informatique : tous les ordinateurs du réseau doivent être contrôlés pendant les vacances scolaires pour être opérationnels le jour de la rentrée des classes.